



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LA CELLETTE

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairielacellette@orange.fr

Accusé de réception en préfecture
023-212304109-20240126-DEL2024-005-DE
Date de télétransmission : 29/01/2024
Date de réception préfecture : 29/01/2024

DELIBERATION N° 2024-005 EN DATE DU 26 JANVIER 2024 PORTANT LA REVISION DES LOYERS NON CONVENTIONNES

Le Conseil Municipal de LA CELLETTE s'est réuni le vendredi 26 janvier deux mille Vingt-quatre à dix-neuf heures selon convocation du lundi 22 janvier deux mille vingt-quatre, en session ordinaire, sous la présidence de M. Camille CARCAT, Le Maire.

Présents : M. Camille CARCAT, M. Raymond CHAUMETTE, Mme Annie WYBRECHT, M. Jacques GADAIX, M. Michel LASSOUT, M. Philippe BALLET, Mme France FORTANIER, M. Francis CHOPINAUD, Mme Patricia DESSALLES.

Absents : M. Jean-Paul BIGNET.

Pouvoirs : M. Jean-Paul BIGNET à M. Jacques GADAIX,

Secrétaire de séance : Mme Annie WYBRECHT a été élu secrétaire de séance, Conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les loyers doivent être révisés à la date anniversaire de la location selon la variation de l'indice de référence des loyers correspondant.

En 2022, nous avons décidés l'augmentation de tous les loyers non conventionnés à la même date pour simplifier la comptabilité et la facturation soit le 1^{er} avril.

L'augmentation maximum prévue selon les indices INSEE :

Pour les logements : Indice du 3^{ème} trimestre 2023 soit + 3.50%

Pour le Bail Professionnel : Indice ILC 3^{ème} Trimestre 2023 soit + 5.97%

Pour le Bail Professionnel : Indice ILAT 3^{ème} Trimestre 2023 soit + 6.51%

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à la majorité, **DECIDE** :

- **D'AUGMENTER** les loyers des logements et des locaux professionnels de 3.50%.

Loyers à réviser	2023	2024	Date d'application
Logement 6 place du 8 mai Mme Le Floch	292.71	302.95	01/04/2024
Logement 5 place du 8 mai Mme Lardy Nadine	403.65	417.78	01/04/2024
Logement N°2 Rue de la Cascade M. Michel Chaumette	293.48	303.75	01/04/2024
Logement N°2 2 place du 8 mai 1945 Mme SENEJOUX Nadège	350.00	362.25	01/04/2024
Logement N°3 1 place du 8 mai 1945 M. SAUSSARD Jean	256.50	265.48	01/04/2024
Loyers BAIL Professionnel			
Garage GS 7 rue des sapins Indice ILC	358.66	371.21	01/04/2024
Local des Infirmières indice ILAT	108.36	112.15	01/04/2024

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	9	1	9	10	6	0	4

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Affiché le :
Mme Annie WYBRECHT

W. Wybrecht

La Secrétaire de séance

La Cellette, le 26 Janvier 2024
Camille CARCAT



Le Maire